

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 24 JUIN , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Nadine DUCOURTIOUX

Date de convocation du Conseil communautaire : 15 juin 2010

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON
- ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Georges MONTMINOUX
- CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVARD
- CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABERT
- LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Roland HEBRARD, Guy GUINARD, Yves DUMAS
- MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU *procuration* à Gérard DUBO, Isabelle LAFEUILLADE, Pierre CABANY, Anne SAVIN DE LARCLAUZE *procuration* à Pierre CABANY
- MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Serge FOURTON, Jean-Marie GAY
- LE PIAN-MEDOC : Philippe SIMON, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Annick MORA
- SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO

Absents, excusés : Daniel PARABIS, Michel HAUTIER, Philippe DUCAMP, Christian VELLA, Ludovic LALANDE, Didier MAU

Concerne : 10-73 GESTION DES DECHÈTERIES – Compte rendu d'exploitation 2009

La Communauté de Communes a confié la collecte, le tri, le transport des déchets ménagers ainsi que la gestion des déchetteries à un prestataire privé par le biais d'Appels d'Offres Publics à la concurrence. Il n'y a pas eu de Délégation de Service Public.

Dans un souci de transparence, la société VEOLIA PROPRETE prestataire, se doit de présenter un rapport annuel sur la gestion des services concernés. Les éléments essentiels du compte rendu d'exploitation de l'année 2009 vous sont présentés dans le rapport annexé à la présente délibération.

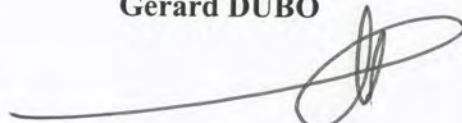
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport,

► prend acte de la présentation du compte rendu d'exploitation 2009, par la société VEOLIA PROPRETE concernant la collecte et le tri des déchets ainsi que la gestion des déchetteries.

Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Arsac, le 28 juin 2010

**Le Président,
Gérard DUBO**



Acte à classer

DL10-73

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2010-07-05T13-42-09.00 (MI26361342)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20100624-DL10-73-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Rapport annuel gestion des déchetteries 2009 VEOLIA

Date de décision : 24/06/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.8. EnvironnementActe : [10-73 Gestion des decheteries.PDF](#)

Préparé	Le 05/07/10 à 13:42	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 05/07/10 à 13:42	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 05/07/10 à 13:49	